

Décision

Générale

colonial

Décision n° 44-267-1919 Congé

n° 44-267-1919

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 janvier 1919

Numéro JO

n° 267 du 31/01/1919

Date du numéro

31 janvier 1919

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de fi mois et un passage pour la France ont été accordés à MM. Lassaigne, Administrateur des Colonies et Thomas, Brigadier des Douanes.